



## **NORMES DE SÉCURITÉ ET D'HYGIÈNE DU LOGEMENT LOCAL**

Conformément à la nouvelle législation réglementant le Logement Local, le Propriétaire/Exploitant doit signer une « *Déclaration de Responsabilité* », assumant l'entière responsabilité sur le respect des normes exigées.

Les exigences minimales suivantes de Qualité, Hygiène et Sécurité continuent à s'appliquer conformément aux règlements originaux publiés en 2008.

### **DÉTERMINE LA CAPACITÉ DU LOGEMENT**

La capacité est déterminée par le nombre de lits permanents disponibles. Cela n'inclue pas les convertibles et lits pliants. En plus, il doit y avoir au moins une salle de bains pour 3 chambres.

La fosse septique doit aussi être en rapport avec le nombre maximal d'invités.

### **INFRASTRUCTURE**

- Logement
  - a. Ameublement et Installations adéquats;
  - b. Volets ou rideaux capables de protéger de la lumière extérieure;
  - c. Portes et serrures pour la sécurité et la vie privée;
  - d. Fenêtres permettant une ventilation suffisante.
- Infrastructure de base
  - a. Salles de bains – au moins une pour 3 chambres;
  - b. Eau courante froide et chaude;
  - c. Numéro de téléphone des Urgences - "112" affiché en évidence;
  - d. Fosse septique - capable de traiter la capacité maximum d'occupation.



## HYGIÈNE

- *Propreté*
  - a. Conditions normales de propreté et d'hygiène;
  - b. Nettoyage au moins chaque semaine et lors des arrivées et départs;
- *Service de draps de lit*
  - a. Les draps changés au moins une fois par semaine;
  - b. Les draps changés avant l'arrivée de nouveaux invités.

## NORMES DE SÉCURITÉ

- a. Normes de sécurité incendie;
- b. Equipement incendie: extincteur et couverture anti-feu;
- c. Sécurité incendie: Plan d'évacuation pour les plus grandes installations (quand la capacité excède 50 occupants);
- d. Trousse de premiers secours;
- e. Manuels d'utilisation pour les appareils domestiques;
- f. Numéro de téléphone des Urgences affiché.

## ALLER AU DELÀ DE L'ESSENTIEL

Comme on peut voir, ces normes standards représentent seulement le minimum. Dans l'éventualité d'un accident, les propriétaires seront toujours mieux considérés s'ils montrent qu'ils ont dépassé les conditions légales minimales. Nous recommandons fortement d'aller au-delà des équipements obligatoires dans un nombre important de domaines :

- a. Alarmes incendie;
- b. Panneaux d'information autour de la piscine et autour des zones potentiellement dangereuses;
- c. Avertissement de signalisation sur les portes vitrées;
- d. Couverture d'assurance de responsabilité touristique: un supplément peu coûteux à la plupart des polices d'assurance *multi-risque* pour les propriétaires.



## ***Autres Prérequis***

### **LIVRE DE RÉCLAMATIONS** (“*Livro de Reclamações*”)

Chaque Logement Local doit avoir un Livre de Réclamations sur place et une indication de sa disponibilité. Le Logement Local est contrôlé par l’autorité de régulation “*Autoridade de Segurança Alimentar e Económica*” (ASAE) (Contrôle Sanitaire).

Le Livre de Réclamations peut être acheté auprès du “*Imprensa Nacional - Casa da Moeda*” ([www.incm.pt](http://www.incm.pt)) ou du *Direcção-Geral do Consumidor*” ([www.consumidor.pt](http://www.consumidor.pt)).

### **LE SIGNE “AL”**

Le signe d’identification de Logement Local est affiché près de l’entrée principale et est seulement obligatoire pour les pensions et hôtels (“*Hospedagens*” and *Hostels*) et n’est plus obligatoire pour les appartements et villas touristiques.

© *tous droits réservés*

27 Juin 2017